



Jeudi 14 septembre 2023



Le président de la République reçoit les membres du bureau élargi du CREA



ALGER - Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, les membres du bureau élargi du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), présidé par M. Kamel Moula, à leur demande, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La rencontre a permis de "soulever les préoccupations des opérateurs économiques qui ont salué les décisions importantes prises par le président de la République en vue de la relance du secteur économique dans le pays", précise le communiqué.

Ont pris part à cette rencontre, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ennadir Larbaoui, le ministre des Finances, Laaziz Faid, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni et le DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, conclut la source.



Le président de la République a pris d'importantes décisions en faveur des opérateurs économiques



ALGER - Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a affirmé mercredi que le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune avait pris d'importantes décisions au profit des opérateurs économiques.

S'exprimant au sortir de l'audience qu'a accordée le Président Tebboune aux membres du bureau élargi du CREA, M. Moula a présenté ses remerciements au président de la République pour cette rencontre "très importante", soulignant qu'elle était intervenue suite aux rapports présentés par le Conseil au président de la République.

Au cours de cette rencontre, poursuit M. Moula, plusieurs questions ont été évoquées, notamment les problèmes auxquels sont confrontées les entreprises économiques, indiquant que le président de la République avait pris des "décisions importantes" pour faciliter l'activité des opérateurs économiques et résoudre leurs problèmes.

M. Moula a assuré, en outre, que le CREA "demeurera toujours et à jamais au service du pays, de l'économie et du peuple".

Ont pris part à cette rencontre, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Ennadir Larbaoui, le ministre des Finances, Laaziz Faid, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni et le DG de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache.



Algérie/USA: l'ambassadrice américaine met en avant les relations fortes unissant les deux pays

L'ambassadrice des Etats-Unis à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin a affirmé, mercredi à Alger, "les relations fortes" unissant son pays et l'Algérie, soulignant que le lancement d'un vol direct Alger-New York "renforcera les relations économiques" bilatérales.

"Je remercie le Président Tebboune de l'accueil qu'il m'a réservé pour parler des relations bilatérales fortes unissant nos deux pays", a déclaré l'ambassadrice américaine à la presse

au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune.

La rencontre a été une occasion pour évoquer "les moyens de rétablir la sécurité et la stabilité dans la région" et de "faire part au président de la République de toute la gratitude des Etats-Unis quant aux efforts colossaux consentis par l'Algérie pour soutenir les pays voisins, notamment avec les catastrophes qui ont fait des milliers de victimes", a-t-elle affirmé



Oran: forum d'affaires algéro-chinois avec la participation de plus de 80 entreprises.

ORAN - Plus de 80 entreprises, dont une cinquantaine algériennes et d'autres chinoises, prennent part à un forum d'affaires algéro-chinois, ouvert mercredi à Oran, en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, et de cadres des ministères de l'Industrie et du Commerce.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, l'ambassadeur de Chine a affirmé que les relations algéro-chinoises dans différents domaines, notamment économique, représentaient un "modèle de coopération", rappelant que ces relations d'amitié remontent à une soixantaine d'années avec la reconnaissance par la Chine, premier pays non arabe, de l'indépendance de l'Algérie et l'établissement par l'Algérie, premier pays arabe, d'un partenariat stratégique global dans différents domaines.

"La visite du président (algérien), M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine en juillet dernier a permis de définir beaucoup de nouveaux domaines et potentialités de coopération économique, commerciale et d'investissement", a-t-il déclaré, ajoutant "nous sommes à Oran aujourd'hui pour approfondir la coopération bilatérale".

"Beaucoup d'entreprises chinoises ont participé à la concrétisation de plusieurs projets en Algérie dont ceux de grandes infrastructures (stades, logements, ...). Des expériences majoritairement réussies grâce au climat d'affaires et d'investissement en Algérie très favorable et très attractif", a rappelé le diplomate chinois.

Pour sa part, le wali d'Oran, Said Sayoud, a affirmé qu'Oran est "une ville très attractive de par ses potentialités économiques, industrielles et touristiques, et son

foncier", indiquant, à ce propos, que 1000 hectares de foncier industriel sont disponibles à Oran et prêts à être octroyés "immédiatement".

De son côté, la directrice de l'attractivité de l'investissement au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Assia Zaarour, a fait une présentation sur les opportunités d'investissement dans le domaine de l'industrie, ainsi que toutes les facilitations accordées avec la nouvelle loi sur l'investissement.

Elle a souligné que cette rencontre qui réunit des hommes d'affaires algériens et chinois est une "importante occasion pour développer un partenariat économique efficient dans des secteurs prometteurs entre des entreprises des deux pays", faisant remarquer que l'un des principaux avantages attractifs pour les investisseurs, en plus de la disponibilité des sources énergétiques, est la disponibilité du foncier industriel.

Le foncier disponible à travers 755 zones industrielles et zones d'activité dans 56 wilayas, sera renforcé dans 50 nouvelles zones industrielles et zones d'activités, a-t-elle annoncé.

Pour sa part, le directeur régional du commerce, Djilali Sebouai, a présenté un exposé sur le climat d'affaire en Algérie et les conditions d'intégrer le marché algérien, soulignant que la présence des hommes d'affaires chinois était "une preuve de l'ouverture de notre pays et la volonté de développer les relations avec la Chine à un niveau qui reflète la profonde amitié qui lie les deux pays et les relations historiques qui les unissent".

Le directeur de l'industrie de la wilaya d'Oran, Farid Djaballah a, lui, fait une présentation du potentiel de la wilaya en matière d'investissement, notamment dans les domaines de l'industrie, l'agriculture, la pêche et du tourisme, alors que la représentante de l'Agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), Hireche Zoubida, a abordé le cadre législatif de l'investissement en Algérie.

Lors d'un point de presse animé conjointement avec le wali d'Oran, en marge du forum d'affaires algéro-chinois, l'ambassadeur de Chine a indiqué que "l'investissement chinois en Algérie est appelée à être diversifiée compte tenu des multiples opportunités de coopération offertes et le climat d'affaires favorable".

"Plusieurs domaines de coopération ont déjà été exploités. Toutefois, il existe encore une multitude de secteurs où nous pouvons travailler ensemble à l'instar de

l'agriculture, la pêche, les télécommunications mais aussi l'industrie automobile", a-t-il déclaré.

"Nous avons passé en revue avec le wali, tous les avantages et opportunités offertes à Oran, cette ville qui représente un pôle régional voire national sur le plan économique, commercial et de l'investissement", a-t-il souligné.

Pour sa part, Said Sayoud a affirmé qu'Oran dispose de beaucoup d'avantages pour l'investissement dont la disponibilité de l'énergie, un aéroport international, trois ports, un large réseau routier, un tissu industriel performant appelé à être développé et une main d'œuvre qualifiée.

"Nous voulons développer davantage les deux zones industrielles de Bethioua qui abrite le complexe +Tosyali+ de Fer et acier, et Tafraoui où l'usine de production de la marque automobile Fiat à été installée", a-t-il souligné.

Le forum d'affaires algéro-chinois a été marqué par des rencontres Be to Be pour discuter d'opportunités d'investissement et de partenariat.



Plusieurs pays africains recevront plus de 600 millions de dollars de la BID

La Banque islamique de développement (BID) financera à hauteur de plus de 600 millions de dollars la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Togo pour leurs divers projets de développement concernant notamment le transport, l'éducation, la santé et l'énergie, annonce-t-elle dans un communiqué.

Huit pays africains recevront des fonds d'un montant total de plus de 600 millions de dollars pour financer leurs projets d'amélioration des conditions de vie des populations. C'est ce qu'a proclamé la Banque islamique de développement (BID) dans un communiqué.

Ce sont notamment la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Togo qui bénéficieront chacun de quelques dizaines de millions de dollars. Ces octrois sont destinés à divers secteurs de

l'économie des pays concernés et ont pour objectif d'atteindre un développement durable.

« À travers ces financements, la BID entend contribuer aux programmes de développement des pays membres et améliorer les conditions de vie des populations, conformément aux objectifs stratégiques et de l'engagement renouvelé et constant du Groupe de la BID à accompagner ses pays membres dans leur quête de prospérité et de résilience, surtout en ces temps difficiles », indique le document.

Domaine du transport

Pour optimiser les transports, la BID entend déboursier pour la Côte d'Ivoire un montant d'environ 196 millions de dollars et pour le Sénégal 45,4 millions de dollars.

Secteur de la santé et de l'eau

La Guinée pour sa part bénéficiera d'un montant total d'environ 92 millions de dollars pour deux projets d'amélioration des secteurs de l'eau, de l'assainissement et de la santé.

Une somme de 138 millions de dollars sera remise au Togo pour une meilleure protection contre l'érosion côtière.

Améliorer l'éducation

Pour assurer une éducation de qualité en Mauritanie et au Mozambique, la banque a prévu des montants respectivement de près de 50 millions et 19,8 millions de dollars.

Domaine énergétique

En vue de stimuler le transport d'électricité et l'innovation dans les secteurs de l'énergie et des technologies de l'information, le Nigéria recevra de la BID plus de 66 millions de dollars.

Enfin, pour aider les populations les plus vulnérables, victimes du conflit, la BID s'engage à verser 1,5 million de dollars au Soudan.

Créée en 1973 à Djeddah, en Arabie saoudite, la Banque islamique de développement (ou BID) est un organisme financier ayant pour objectif d'être une banque mondiale pour les pays musulmans. Elle compte actuellement 57 pays membres, dont 26 pays africains (sans les Comores). Pour être éligible, le pays candidat doit obligatoirement être membre de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Cotation du dinar face à la devise

Les cours de la devise d'aujourd'hui affichent à la Banque d'Algérie les taux comme suit. L'euro est à 146,89 DA à l'achat et 146,96 DA à la vente ; le dollar américain touche les 137,04 DA pour l'achat et 137,05 DA en vente ; le dollar canadien, lui, s'annonce à 100,88 DA en achetant, et 100,93 DA en vendant ; quant à la livre sterling britannique, les cours affichent 171,06 DA à l'achat et 171,12 DA à la vente .

Cependant, au marché noir l'euro est à 227,50 DA à l'achat et 229,00 DA ; le dollar américain est à 208,00 à l'achat DA et 210,00 DA ; le dollar canadien s'affiche à 149,00 DA pour l'achat, et 151,00 DA pour la vente ; enfin, la livre sterling britannique est à 253,00 DA à l'achat et 256,00 DA à la vente.



Loi de finances rectificative 2023

Le pouvoir d'achat et la numérisation en pole position

Des mesures complémentaires pour prendre en charge des incidences financières liées aux différentes mesures.



La réunion du Conseil des ministres tenue mardi dernier a été consacrée au projet de loi de finances rectificative 2023. Ce projet permettra de corriger ou modifier les dispositions de la loi de finances initiale concernant les dépenses non prévues. Ces dispositions complémentaires par rapport au budget initial de l'État pour 2023 interviendront pour autoriser de nouvelles dépenses. Lesquelles dispositions seront introduites dans

la loi de finances rectificative notamment pour assurer la prise en charge des incidences financières occasionnées par les différentes mesures prises au cours de

l'actuel exercice budgétaire(2023). Il est question notamment des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages face à la hausse de l'inflation impliquant une flambée des prix de produits de large consommation. Il s'agit aussi de la mise en oeuvre du processus de la numérisation du secteur des finances. Dans ce contexte, le chef de l'Etat a ordonné au ministre des Finances «d'accroître la mobilisation des ressources financières et des moyens matériels pour accélérer la numérisation des structures du ministère et des établissements y relevant». Dans le cadre d'un effort de rattrapage salarial, le président de la République s'est engagé, faut-il le rappeler, à augmenter les salaires des fonctionnaires. A cet effet des instructions avaient été donné, au début de l'exercice en cours, pour augmenter les salaires sur les deux années 2023-2024 afin que ces hausses atteignent 4500 à 8500 dinars par an selon les grades, soit une valorisation définitive de 47% en 2024. Il a été également ordonné que le minimum retraite soit porter à 15000 dinars pour les personnes touchant moins de 10000 dinars, et à 20000 dinars pour celles qui perçoivent 15000 dinars, tandis que l'allocation chômage doit être revalorisée passant de 13000 à 15000 dinars. Près de 8 millions de personnes sont concernées par ces augmentations de salaire, pension de retraite et allocation chômage, dont 2,8 millions de fonctionnaires. Le chef de l'Etat avait également pris la décision de porter l'allocation de solidarité à 12000 dinars pour ceux qui perçoivent 10000 dinars et à 7000 dinars pour ceux qui perçoivent actuellement 3000 dinars. Cette revalorisation touchera près d'un millions de bénéficiaires. De même, le projet de loi de finances rectificative pour 2023 est censé permettre de mobiliser de nouvelles ressources financières publiques dans l'objectif d'accélérer le processus de numérisation du secteur des finances, dont les structures des impôts et l'administration fiscale, des douanes et des domaines. À ce propos, le chef de l'État avait fixé en avril dernier un délai de rigueur ne devant pas dépasser les six mois pour sa finalisation. Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République avait instruit de corriger certains dysfonctionnements conformément aux décisions prises en vue de renforcer le front interne», lit-on dans le communiqué de la Présidence.



Foncier industriel d'Oran

406 hectares récupérés

Cette superficie a été arrachée par la force de la loi des mains de faux investisseurs.

Le massacre commis par la «issaba» apparaît

L'acte final vient d'être signé. Il met définitivement fin à la longue tricherie. Il est d'autant plus sans appel que celui-ci porte l'estampille de la récupération, à tout prix, du foncier industriel n'abritant pas de projets. Il est, certes, attribuable

aisément, dans le cadre des facilités incluses dans les alinéas fixés par la politique liée à la relance de l'économie nationale, mais il est également facilement récupérable, à la faveur d'un léger relâchement relevé chez le bénéficiaire, observant des lenteurs quant à lancer le projet pour lequel il s'est engagé. Les indus investisseurs, eux, font l'objet de la traque enclenchée par la direction de l'industrie. Cette institution, jouant un rôle prépondérant dans l'étude des projets d'investissement, est passée à l'action, faisant sienne «le foncier est accordé aux véritables porteurs de projets». Simultanément, elle a lancé la grande opération portant le sceau de l'assainissement de la situation, en écartant ces faux investisseurs ayant usé et abusé des facilités accordées par l'État pour sévir et bénéficier d'importants lopins de terrains pour les clôturer et les laisser en l'état, sans se lancer ni lancer les projets qu'ils ont déposés auprès des instances en charge de cette question. Jusqu'ici, une superficie égale à 406 hectares a été récupérée. Elle a été arrachée par la force de la loi des mains de ces indus investisseurs, qui se sont déclarés en tant qu'investisseurs alors qu'il n'en est rien, hormis le fait de bénéficier d'importantes surfaces pour les inscrire à leurs noms afin d'observer une certaine «hibernation» en se cachant pendant de très longues années, croyant qu'ils feront l'objet d'omission et sévir au moment opportun et tenter le coup qu'ils espèrent, enregistrant ces parcelles de terrains à leurs noms ou encore aux noms des membres de leurs familles ou encore de leurs progénitures. Par ailleurs, ces faux investisseurs avancent très souvent de fallacieux prétextes qu'ils trouvent à chacune des opérations de contrôle exigeant des comptes sur le sort réservé à ces investissements qui ne sont jamais lancés. Certains pseudo investisseurs n'ont même pas froid aux yeux en se présentant, sans rechigner, dans les locaux des institutions de l'état, sollicitant leur intervention afin de procéder à la régularisation administrative de ce foncier dont ils ont bénéficié. La nouvelle stratégie économique est d'autant plus explicite qu'elle inscrit le foncier comme une priorité à prendre en charge. Ce dernier est attribuable selon le mérite, en plus de le mettre à la disposition des porteurs de projets ne trichant aucunement. Catégoriques sont, dans tous les cas, les responsables locaux en charge du suivi du foncier industriel. Ce dernier est à attribuer aux véritables investisseurs se retrouvant contraints d'attendre de longues années la «libération» des terrains «conquis» par des indus investisseurs en usant d'une certaine malice totalement débusquée par les dernières transmutations opérées en vue d'encourager l'investissement et la production locale. C'est ainsi que l'on a d'ores et déjà tranché définitivement cette lancinante problématique. Ces assiettes récupérées sont d'autant plus importantes qu'elles seront accordées à ces investisseurs ayant postulé afin d'implanter leurs projets pour lesquels ils se sont engagés réellement. Ces derniers ont à même affirmé et réaffirmé leur volonté de créer la richesse en créant des dizaines de postes d'emplois dans de nombreux créneaux comme l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'hydraulique, la sidérurgie et autres activités névralgiques à lancer dans le cadre du soutien à l'entreprise. L'enjeu est d'autant plus de taille que l'on a pris toutes les dispositions

nécessaires visant la facilitation des formalités à accomplir par les investisseurs, mais force est de constater le durcissement du ton vis-à-vis de ces investisseurs qui n'ont d'investisseurs que le nom, ces derniers sont, d'emblée, rattrapés par leur tricherie qui n'aura que peu duré. «La moindre résistance équivaut à des poursuites judiciaires pouvant valoir des peines d'emprisonnement à ces faux investisseurs qui ont détourné d'importantes surfaces au nom de l'investissement», a-t-on fait savoir. On ne badine donc plus avec la réglementation, celle-ci est explicite, notamment dans le volet lié à l'industrialisation dans le cadre de la relance, vaille que vaille, de ce segment économique tant porteur. La wilaya d'Oran est, certes, touristique par excellence. Elle est également à vocation agricole et industrielle. Outre l'imposant pôle pétrochimique qu'elle abrite à Bethioua et Arzew, elle sert également de siège important abritant des zones industrielles et d'activités éparpillées un peu partout, comme Hassi Ameur et Bir El Djir, à l'Ouest comme Es Sénia, El Karma, Mahdia, El Hamoul, Tafraoui, Oued Tlélat, en plus de plusieurs autres qui seront ouvertes prochainement dans plusieurs autres localités, comme Sidi Benyebka. Cette wilaya connaît une dynamique sans précédent dans le secteur de l'industrie, hors celui de la pétrochimie, ce qui a permis l'émergence et le développement de centres d'intérêt dans divers domaines, notamment dans les créneaux sidérurgique, mécanique, alimentaire et pharmaceutique. Ces industries ont favorisé la promotion de la sous-traitance industrielle comme elles ont contribué au renforcement de la place économique et commerciale de la capitale de l'Ouest à l'échelle du pays et du Bassin méditerranéen. Ainsi, des milliers de postes d'emploi ont été créés, notamment pour les diplômés des universités et des instituts de formation professionnelle. La politique de substitution des importations par des produits locaux, l'encouragement des opérations d'exportation hors hydrocarbures adoptées ces dernières années par les pouvoirs publics et les facilités accordées, dans ce cadre, aux investisseurs nationaux et étrangers, ont encouragé la création de grands projets industriels dans la wilaya. Cette dernière se distingue par sa situation stratégique sur la rive sud-ouest de la Méditerranée, ses potentialités économiques et commerciales, et ses infrastructures disponibles, notamment ses réseaux routier et ferroviaire, ses trois ports, et son aéroport international.



Importante chute de l'offre de pétrole au 4ème trimestre 2023

De la «dynamite» pour le baril.

Les feux sont au vert pour que l'or noir atteigne la barre des 100 dollars d'ici la fin de l'année

La loi de l'offre et de la demande bat son plein. Le marché de l'or noir la subit de plein fouet. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a prévenu s'attendre à un déficit d'offre par rapport à la demande mondiale plus vu depuis 2007. L'Opep a estimé qu'au quatrième trimestre, la demande pourrait dépasser l'offre de brut de 3,3 millions de barils. Ce qui représenterait une première depuis 16 ans. La demande mondiale augmentera de 2,25 millions de barils par jour en 2024, légèrement en dessous de la croissance prévue de 2,44 millions pour l'année 2023 selon le dernier rapport mensuel de l'Opep publié mardi. L'organisation anticipe également une reprise robuste de la demande mondiale, portée par la croissance économique mondiale actuelle, notamment la reprise du tourisme, des voyages aériens et de la mobilité automobile. L'Opep prévoit que la demande mondiale de pétrole devrait dépasser les niveaux de 2019, avant la pandémie, dès cette année. Aux chiffres de l'Opep s'est ajoutée une information du Financial Times, selon laquelle l'Agence internationale de l'énergie (Aie) anticipe désormais un pic de demande pour les énergies fossiles avant 2030, selon un rapport à paraître en octobre, consulté par le célèbre quotidien financier américain. La perspective d'un resserrement de l'offre durant les trois derniers mois de l'année a été, par ailleurs, confirmée par l'Aie. L'Agence internationale de l'énergie prévoit, en effet, une «importante pénurie de l'offre» de pétrole au quatrième trimestre 2023, indique son rapport mensuel publié hier. Même après la prolongation, promise jusque fin décembre, des réductions de volumes de l'Arabie saoudite et de la Russie, le marché ne s'attendait pas à un tel déficit, a souligné dans une note Edward Moya, d'Oanda. L'Arabie saoudite va continuer de réduire sa production de pétrole d'un million de barils par jour (bpj) pour «trois mois supplémentaires», d'octobre à décembre 2023, maintenant sa stratégie visant à soutenir les cours du brut, a annoncé, le 5 septembre, le ministère saoudien de l'Énergie. Une mesure à laquelle se sont joints les russes. La Russie maintient la réduction de ses exportations de pétrole de 300.000 barils par jour jusqu'à la fin 2023, a indiqué pour sa part le vice-Premier ministre russe, après l'annonce par Riyadh du maintien de sa baisse de production d'un million de barils par jour. Ce qui maintiendrait la production potentielle de l'Opep à 27,5 millions de barils par jour. «Un épuisement quotidien des stocks de plus de 3 millions de barils par jour, s'il s'avère exact, qui représente le plus grand déficit de l'offre mondiale depuis 16 ans», souligne Tamas Varga, de PVM Energy. Cette «pénurie attendue» détermine l'humeur du marché et pousse les prix à la hausse, note l'analyste. Les investisseurs attendent désormais les yeux braqués sur la publication de l'état des stocks hebdomadaires commerciaux américains par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (Aie) pour la semaine achevée le 8 septembre. Les stocks de brut s'étaient renforcés d'environ 1,17 million de barils la semaine dernière, et ceux d'essence de 4,2 millions de barils, selon les estimations de la fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API). Les analystes tablent pour leur part sur une chute de 2,481 millions de barils des réserves commerciales de brut, et sur une baisse de 850.000 barils d'essence, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. En attendant le verdict de l'AIE, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre s'échangeait à 92,11 dollars hier vers 15h00. Son équivalent américain, le West

Texas Intermediate (WTI) valait quant à lui 88,80 dollars. Leurs sommets les plus élevés depuis novembre 2023. Ironont-ils plus haut? Le scénario est très probable...



FMI : L'endettement mondial toujours bien supérieur au niveau avant-Covid



L'endettement mondial a reculé en 2022, pour la deuxième année consécutive, mais reste plus élevé qu'avant la pandémie, selon une note de blog publiée mercredi par le Fonds monétaire international (FMI), appelant de nouveau les gouvernements à réduire cette dette.

Le montant total de la dette au niveau mondial s'élevait en 2022 à 238% du Produit intérieur brut (PIB), soit 9 points de pourcentage de plus qu'en 2019, détaille le FMI, selon la dernière mise à jour de sa base de données sur la dette mondiale. Cela représentait 235.000 milliards de dollars américains en 2022.

« Le fardeau de la dette mondiale a reculé pour la deuxième année consécutive » mais « reste supérieur à son niveau déjà élevé d'avant la pandémie », est-il précisé. Car « de nombreux gouvernements ont dépensé davantage pour stimuler la croissance et pour répondre à la flambée des prix des produits alimentaires et de l'énergie, même s'ils ont mis fin au soutien budgétaire lié à la pandémie ». Et les économistes du FMI appellent de nouveau les responsables politiques à « prendre des mesures urgentes pour contribuer à réduire les vulnérabilités liées à l'endettement et inverser la courbe de l'endettement à long terme ».

Les Etats-Unis restent le pays le plus endetté

« Les décideurs politiques devront être inébranlables ces prochaines années dans leur engagement à préserver la viabilité de la dette », ajoutent-ils. Les Etats-Unis restent le pays le plus endetté (près de 70.000 milliards de dollars), suivis par la Chine (47.500 milliards de dollars). Les dettes des deux pays sont à un niveau similaire en termes de pourcentage de leur PIB.

Néanmoins, précise la publication, « la Chine a joué un rôle central dans l'augmentation de la dette mondiale au cours des dernières décennies, ses emprunts ayant dépassé la croissance économique ». Par ailleurs, « la dette des pays en développement a également augmenté de manière significative au cours des deux dernières décennies, mais leurs niveaux d'endettement initiaux étaient plus bas ».

« Même si leurs niveaux d'endettement, en particulier la dette privée, restent en moyenne relativement faibles par rapport à ceux des économies avancées et émergentes, le rythme de leur augmentation depuis la crise financière mondiale a créé des difficultés et des vulnérabilités », détaille la note. Ainsi, « plus de la moitié des pays en développement à faibles revenus sont en situation de surendettement ou courent un risque élevé de surendettement ».



Li Jian, ambassadeur de Chine : «L'investissement chinois en Algérie est appelé à être diversifié»

Lors d'un point de presse animé conjointement avec le wali d'Oran, en marge du forum d'affaires algéro-chinois, l'ambassadeur de Chine, Li Jian, a indiqué que « l'investissement chinois en Algérie est appelé à être diversifié compte tenu des multiples opportunités de coopération offertes et le climat d'affaires favorable ».

« Plusieurs domaines de coopération ont déjà été exploités. Toutefois, il existe encore une multitude de secteurs où nous pouvons travailler ensemble à l'instar de l'agriculture, la pêche, les télécommunications mais aussi l'industrie automobile », a-t-il déclaré.

« Nous avons passé en revue avec le wali, tous les avantages et opportunités offertes à Oran, cette ville qui représente un pôle régional voire national sur le plan économique, commercial et de l'investissement », a-t-il souligné.

Pour sa part, Said Sayoud a affirmé qu'Oran dispose de beaucoup d'avantages pour l'investissement dont la disponibilité de l'énergie, un aéroport international, trois ports, un large réseau routier, un tissu industriel performant appelé à être développé et une main d'œuvre qualifiée.

« Nous voulons développer davantage les deux zones industrielles de Bethioua qui abrite le complexe +Tosyali+ de Fer et acier, et Tafraoui où l'usine de production de la marque automobile Fiat a été installée », a-t-il souligné.



Finance: L'Algérie préside la réunion du groupe de travail d'AFROSAI

L'Algérie a présidé la réunion du groupe de travail de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI) sur l'indépendance de ces institutions, dont les travaux ont débuté mardi à Alger.

Dans une allocution à l'entame de la rencontre, le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf, a mis en avant «l'importance particulière de cette réunion qui constitue un cadre favorable pour discuter des questions liées à l'indépendance des institutions supérieures de contrôle (ISC) africaines, en sus des approches stratégiques devant renforcer l'indépendance de ces institutions». Entre autres objectifs de cette réunion, M. Benmaarouf a cité l'échange de connaissances et d'expertises et la définition d'une approche proactive et ambitieuse pour raffermir l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances africaines. L'indépendance des institutions supérieures de contrôle des publiques est à même d'assurer la transparence et la régularité de la gestion publique. «Sans une véritable indépendance, ces institutions ne peuvent s'acquitter de leurs missions de contrôle de la finance publique de manière objective et efficace», a soutenu le président de la Cour des comptes. Dans le cadre de l'Organisation AFROSAI, «l'élément de l'indépendance constitue toujours un défi», a relevé M. Benmaarouf qui a rappelé «l'adoption d'une série d'initiatives en matière de construction des capacités liées à l'indépendance suivant l'objectif tracé dans la stratégie de l'Organisation pour 2022-2027, concernant l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances et de la comptabilité africaines». De son côté, la Secrétaire générale des affaires stratégiques et du développement auprès de l'organisation

AFROSAI, Félicité Zobo, a assuré que cette réunion qui durera 4 jours s'inscrit dans le cadre du plan annuel de l'Organisation, visant à engager une approche efficace, garantissant la souveraineté des instances supérieures de contrôle dans les pays africains. Elle a précisé que les défis qui se posent face à l'autonomie des Cours des comptes dans le continent, résident essentiellement dans la caducité des textes législatifs régissant le contrôle des finances publiques, ainsi que dans la vacation des postes au sein de ces instances, se disant optimiste quant à la pertinence de ces réunions dans l'application de mesures palpables pour asseoir la souveraineté des Cours des comptes, ainsi que dans l'établissement d'une feuille de route garantissant une approche régionale allant dans ce sens, et qui puisse permettre l'échange d'expertise entre pays. Les participants à cette rencontre devront explorer plusieurs axes, notamment concernant l'autonomie des Cours des comptes dans un contexte mondial, ainsi que les mécanismes de collaboration entre l'AFROSAI et l'Union africaine. Créée en 1976, AFROSAI dont le siège est sis à Yaoundé (Cameroun), comprend 56 instances membres. Elle vise principalement à renforcer la bonne gouvernance, à travers l'aide aux appareils de contrôle financier et aux différents Cours des comptes nationales dans leur exercice relevant du domaine des comptes, ainsi que dans la lutte contre la corruption.



Algérie-Sénégal: Signature de 13 accords et contrats commerciaux

Treize accords et contrats commerciaux ont été signés, lundi à Alger, entre des opérateurs algériens et sénégalais dans divers secteurs, à l'initiative de l'Organisation algérienne de commerce et de l'investissement social (OACIS) et en présence de l'ambassadeur du Sénégal à Alger.

Ces accords et contrats commerciaux ont été conclus dans les domaines de l'industrie, dans les filières de sécurité industrielle, des matériaux de construction, de l'industrie cosmétique, ainsi que dans le domaine agricole, les détergents de nettoyage et le mobilier scolaire, à l'issue de visites de terrain effectuées par des opérateurs sénégalais opérant dans diverses spécialités.

Au terme de ces accords commerciaux, la partie algérienne entame une première livraison de divers produits, objets de contrats, aux opérateurs sénégalais et les deux parties s'engagent dans «un partenariat stratégique au service de leurs intérêts communs». Au cours de la même cérémonie, l'OACIS, représentée par son président, Djaber Bensdira et l'Union des prestataires, des industriels et des commerçants sénégalais (UPIC), représentée par son secrétaire général, Djibrilou Ba, ont signé une convention de coopération axée sur l'accompagnement des opérateurs économiques des deux pays, l'échange des expériences et l'organisation des formations techniques sur des thèmes précis, l'électroménager et la transformation des produits halieutiques notamment. En marge de cette cérémonie, l'ambassadeur du Sénégal à Alger, Serge Dieye, s'est félicité de ces accords commerciaux, les qualifiant d'«extrêmement importants» dans le

renforcement des relations économiques bilatérales. Il a, dans ce sens, ajouté que sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue sénégalais, Macky Sall, plusieurs actions de coopération sur les plans aussi bien politique qu'économique ont été entreprises pour consolider les liens entre les deux pays. Il a cité, entre autres, la prochaine ouverture de la Banque algérienne à Dakar et le showroom des produits algériens, outre le lancement de la ligne maritime commerciale Algérie-Sénégal et le renforcement des dessertes aériennes d'Air Algérie vers Dakar. Le diplomate a, par ailleurs, assuré que le volume d'échange entre les deux pays qui ne dépasse pas 20 millions de dollars ne reflète pas leurs capacités, affirmant que l'objectif des deux parties est de tripler ce volume d'échange dans les deux ans à venir. De son côté, M. Bensdira a mis en avant les avantages qu'offre la loi sur les investissements aux opérateurs économiques en quête de marchés étrangers et énuméré auprès des opérateurs présents les différentes formules et facilitations proposées, notamment la subvention à hauteur de 50 % du coût de transport, l'accompagnement à travers les différentes étapes du processus de l'exportation et les avantages fiscaux. Il a, dans le même volet, indiqué que l'OACIS organise en décembre prochain une visite au Sénégal, au profit de patrons de 50 entreprises algériennes activant dans 15 filières, pour s'enquérir des opportunités d'échanges commerciaux.



Industrie automobile : Les véhicules JAC commercialisés avant la fin de l'année.

L'achèvement du projet de production de véhicules touristiques et utilitaires de la marque chinoise « JAC » dans la wilaya l'État de Ain Témouchent progresse de manière significative.

Le projet a fait l'objet, ce mercredi, de discussions lors de l'audience accordée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, à la délégation chinoise conduite par Gaw Winkzing, directeur général de JAC pour la région Afrique et Moyen-Orient, Nihat Sahsuvaroglu, directeur général de Emin Auto, représentant de la marque JAC en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi du projet d'importation et de production des véhicules JAC en Algérie. Une réunion consacrée à l'état d'avancement du projet a été abordé.

A cet égard, les représentants de l'entreprise chinoise ont indiqué que le projet connaît des progrès significatifs, notamment en ce qui concerne les structures qui abriteront les équipements nécessaires à la production automobile avec un taux

d'intégration supérieur à 30% et une capacité totale estimée à 100 000 voitures par an, dont 40% seront destinés à l'exportation.

Les discussions ont également porté sur le projet d'importation de voitures de cette marque pour l'année 2023-2024, dont une partie sera commercialisée avant la fin de l'année en cours, après avoir achevées toutes les procédures liées au processus d'importation. Intervenant, le ministre a réaffirmé le soutien et l'accompagnement permanent des services de son département pour les projets de construction automobile, appelant les représentants de la marque « JAC » à respecter toutes leurs obligations.

A ce sujet, Ali Aoun a appelé à accélérer le processus d'importation et de fabrication des voitures, pour répondre à la demande des citoyens, d'une part, et d'apporter, d'autre part, un plus au développement économique et industriel du pays.



Loi de finances rectificative pour 2023 : Soutien au pouvoir d'achat et accélération de la numérisation.

Le projet de loi de finances rectificative pour l'exercice en cours induit de nouvelles dispositions complémentaires par rapport au budget initial de l'Etat pour 2023, à l'effet de prendre en charge les nouvelles dépenses courantes liées notamment aux mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages et à l'accélération du processus de numérisation du secteur des finances.

C'est en effet ce qui ressort du communiqué officiel rendu public hier par les services de la présidence de la République à l'issue de la réunion du conseil des ministres. M. Tebboune, est-il ainsi indiqué, a émis de nouvelles instructions à l'adresse du gouvernement aux fins de « rectifier certains déséquilibres » corrélativement et en réponse aux « mesures prises pour conforter l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et renforcer le front interne ».

Dans le même contexte, le chef de l'Etat a instruit le ministre des finances à l'effet « d'accroître la mobilisation des ressources financières » et de garantir la disponibilité des moyens matériels nécessaires en vue d'accélérer le processus de numérisation des structures du ministère des finances et des différents démembrements et institutions relevant de ce secteur.

Ainsi, telles que présentées hier en conseil des ministres, les nouvelles dispositions charriées par le texte du projet de loi de finances rectificative pour 2023 interviennent essentiellement pour rectifier la trajectoire budgétaire fixée initialement dans la loi de finances de cette année, et ce, à l'effet d'assurer la prise en charge des nouvelles dépenses induites en cours d'exercice.

Il s'agit ainsi d'encadrer et de couvrir, comme le supposent les usages et les textes ordonnant les dépenses de l'État, l'incidence financière induite par les différentes mesures prises au cours de l'actuel exercice budgétaire, en particulier celles liées au soutien et à la protection du pouvoir d'achat des ménages, à travers notamment la poursuite de l'amélioration des revenus salariaux.

Un effort de rattrapage salarial que les pouvoirs publics prévoient de poursuivre jusqu'à l'année prochaine pour atteindre au total un niveau d'augmentation de 47%, ce qui ne manque pas d'induire une forte incidence financière sur les dépenses courantes de l'Etat.

De même, le projet de loi de finances rectificative pour 2023 intervient également pour permettre de mobiliser de nouvelles ressources financières publiques afin de hâter la concrétisation des objectifs liés au processus mis en branle pour la numérisation du secteur des finances et de ses différentes structures, dont particulièrement les administrations des impôts, des douanes et des domaines.

Un processus qui figure, faut-il le rappeler, parmi les priorités édictées par le chef de l'Etat, qui avait d'ailleurs fixé en avril dernier un délai de rigueur ne devant pas dépasser les six mois pour sa finalisation.



Exportation du gaz algérien vers l'Italie : Eni prévoit une hausse de 3 milliards m3 à fin 2023.

Dictée par la conjoncture énergétique actuelle, la coopération entre l'Algérie et l'Italie se renforce davantage et se donne les moyens pour sa transformation en un partenariat stratégique « durable ».

En pleine crise gazière européenne, le directeur des opérations des ressources naturelles du groupe italien Eni annonce une augmentation des expéditions du gaz depuis l'Algérie durant l'année en cours pour atteindre 15 milliards de m3 à la fin de l'année en cours, soit une augmentation de 3 milliards de m3 par rapport à l'année dernière. Guido Brusco, directeur des

opérations des ressources naturelles d'Eni, affirme dans un entretien accordé à l'agence britannique Reuters que « les exportations du groupe de l'Algérie vers l'Italie devraient atteindre environ 15 milliards de mètres cubes (bcm), contre 12 milliards de m3 l'année dernière, en fonction de la demande », a indiqué M. Brusco.

En effet, le groupe Eni, qui est devenu en l'espace d'une année et demie le plus important investisseur étranger dans le domaine gazier en Algérie, table sur une augmentation conséquente des exportations gazières de l'Algérie vers l'Italie dans les années à venir pour différentes raisons.

Selon ce dernier, l'Algérie continuera à jouer le rôle principal dans le scénario énergétique italien pour les années à venir. « Au cours des prochaines années, l'entreprise voit le rôle de l'Algérie et de l'Égypte se consolider », affirme-t-il.

En effet, au même moment où le groupe italien Eni renforce sa position en l'acquisition des actifs dans les plus importants champs gaziers du pays, Sonatrach investit dans l'amélioration de la production à travers l'investissement dans la mise en place de nouveaux complexes gaziers dans des zones nouvelles découvertes.

Le dernier exemple en date est celui de l'entrée en production d'un nouveau complexe gazier dans la région de Timimoun le mois d'août dernier, d'une capacité de production de 4,5 millions de m³ par jour.

Par ailleurs, les efforts consentis par ces deux groupes sur le marché gazier algérien a pour finalité de renforcer les exportations algériennes vers l'Italie et mettre en exécution le plan stratégique de coopération paraphé le mois de janvier de l'année en cours par Abdelmadjid Tebboune et Georgia Meloni à Alger.

L'objectif fixé dans le domaine à court terme est l'utilisation maximale des capacités de transport du gazoduc Transmed estimées à 32 milliards m³ par an, soit une augmentation de 9 milliards de m³ à la fin de l'année 2024.

Dans le même volet, Eni, qui est le principal importateur du gaz en Italie, Snam, qui est chargé de la gestion et de la distribution des gazoducs et la distribution du gaz, comptent également augmenter les importations d'Algérie en GNL pour l'alimentation des quatre nouvelles stations de regazéification en Italie.

La société italienne a importé pour l'équivalent de 3 milliards de m³ de GNL de l'Algérie en 2022, d'après les données italiennes. Dans un marché concurrentiel, notamment en matière de recherche de fournisseurs fiables qui sont devenus aussi rares que le gaz, l'Algérie et l'Italie développent une coopération solide basée sur l'intérêt mutuel.

Désormais, la politique « des ressources naturelles contre investissements » adoptée par l'Algérie dans le domaine énergétique a montré son efficacité. Si on se réfère au résultat de l'année dernière, l'Algérie a exporté vers l'Italie pour l'équivalent de 16 milliards dollars en gaz, en profitant de la hausse des prix de combustible pour accroître ses ressources en devises, tout en attirant le plus important groupe italien Eni à investir en Algérie pour la sécurisation des approvisionnements du marché italien en gaz dans un contexte marqué à la fois la rareté du combustible et de fournisseur « fiable » à la hauteur de l'Algérie.

Exportations de la poudre de lait ougandaise vers l'Algérie : Un premier quota de 120 000 tonnes métriques arrivera en octobre, selon les Ougandais.

Les premières exportations officielles de produits laitiers de l'Ouganda vers l'Algérie débuteront le mois prochain, selon l'autorité de développement de l'industrie laitière en Ouganda citée par la presse locale.

Selon la même source, l'accord signé le mois de mars dernier entre les deux pays vise une exportation d'une valeur de 500 millions de dollars de produits laitiers depuis l'Ouganda vers l'Algérie avec en « premier temps la poudre de lait qui occupe désormais la part du lion des prochaines exportations ougandaises vers l'Algérie », selon le journal ougandais *Indépendante* qui a rapporté l'information.

Dans une déclaration au journal ougandais, Samson Akankiza, directeur exécutif de DDA, a déclaré que l'approvisionnement, qui « ne concerne pour l'instant que du lait en poudre devait passer par les procédures d'achat de l'Algérie, désormais terminées », avant d'ajouter : « Comme d'un côté, c'est le gouvernement qui achète, et de l'autre, ce sont les entreprises privées qui vendent, il était nécessaire de passer par les procédures d'approvisionnement du pays, que nos trois principaux fournisseurs ont complétées », a-t-il déclaré.

Qui seront ces fournisseurs du marché algérien en poudre de lait ? D'après la même source, trois fournisseurs ougandais, Diaries, Brookside Diaries et Pearl Diaries, seront chargés de livrer une quantité de 1,4 milliard de litres, conformément à l'accord paraphé le mois de mars dernier entre les deux pays.

Ces derniers livreront dans un premier temps un quota de 120 000 tonnes métriques du volume global à exporter sur le marché algérien. Revenant sur l'opportunité qui s'offre sur le marché algérien, M. Samson affirme que l'Algérie représente un marché très important pour les produits laitiers et « l'Ouganda, étant le deuxième producteur de lait en Afrique de l'Est, devrait profiter de toutes les opportunités qui se présentent sur ce marché ».

RETOUR SUR LE CONSEIL DES MINISTRES

RENFORCEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

Des mesures correctives apportées

Contrairement à la loi de finances complémentaire, élaborée habituellement ces dernières années pour revoir beaucoup de dispositions prévues par la loi de finances initiale, la loi de finances rectificative, initiée exceptionnellement cette année, ne corrige que quelques éléments bien précis de la loi de finances 2023. «Elle est spécifique, ponctuelle et ne prévoit pas de revenus budgétaires supplémentaires pour l'Etat, ni de dépenses additionnelles pour l'ensemble des secteurs», nous explique Boubekeur Sallami, expert financier, spécialiste en fiscalité. Selon lui, cette loi peut prévoir des «affectations d'un chapitre de la loi de finances à un autre, des augmentations de dépenses pour quelques chapitres, sans toucher toutefois à l'ensemble du budget de l'Etat ou de ses recettes».

La particularité à relever dans ce projet de loi de finances rectificative est qu'il porte essentiellement sur les mesures qui vont être prises par l'Etat pour faire face aux augmentations significatives des prix de certains produits de consommation», souligne l'expert, ajoutant que ces augmentations «concernent un nombre important de produits, ce qui a fragilisé le pouvoir d'achat de beaucoup de ménages». C'est la raison pour laquelle, poursuit-il, «l'intervention de l'Etat s'est avérée

LE PROJET DE LOI DE FINANCES rectificative pour l'année 2023, examiné par le Conseil des ministres mardi dernier, permettra au gouvernement d'améliorer ses moyens et capacités à faire face, en cette période de rentrée sociale, aux différents facteurs qui rongent le pouvoir d'achat des citoyens.



nécessaire et le gouvernement s'est vu obligé d'élaborer des rectifications sur la loi de finances mère pour apporter des solutions concrètes et renforcer le pouvoir

d'achat des ménages, d'autant qu'on ne peut pas attendre l'élaboration de la nouvelle loi de finances de 2024 pour corriger la situation». Le communiqué du Conseil des

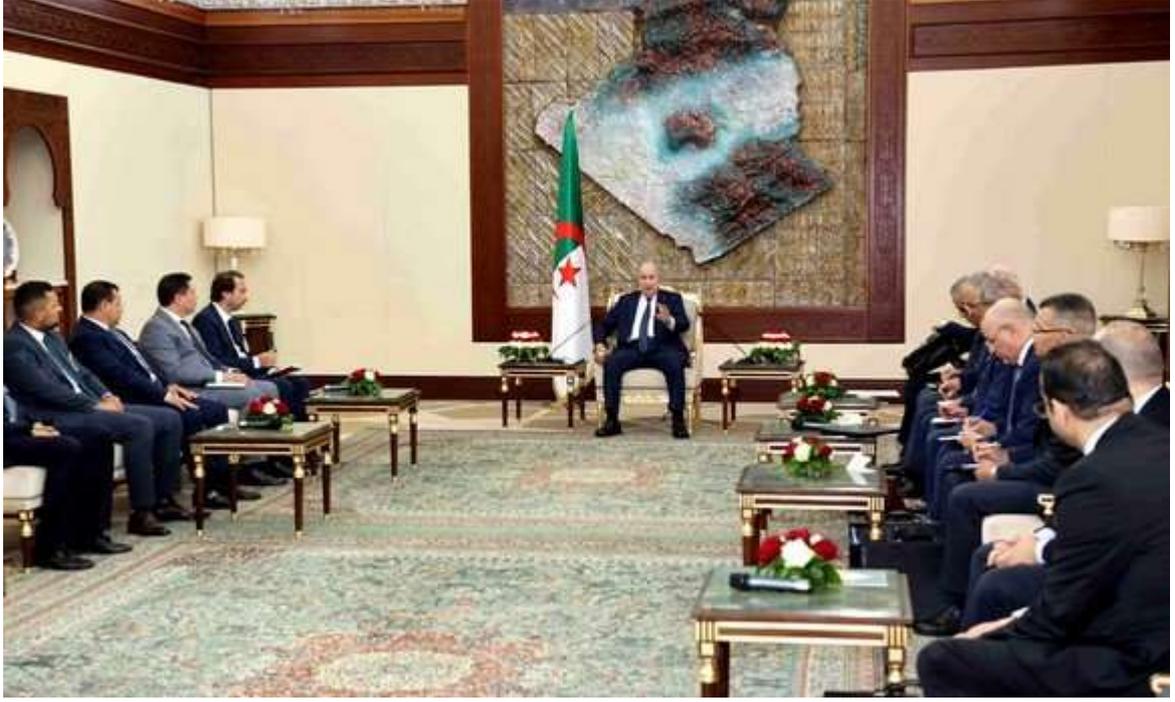
ministres précise, rappelons-le, que le texte de loi en question a pour but de «corriger certains dysfonctionnements conformément aux décisions prises, en vue d'améliorer davanta-

ge le pouvoir d'achat des citoyens et renforcer le front interne». Quelles seraient donc les dispositions à introduire en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens ? Selon Sellami, «c'est au Trésor public de prendre en charge les mesures décidées pour faire face aux augmentations des prix notamment».

Il s'agit, outre le maintien des subventions habituelles, de «mesures d'affectation d'un montant à travers le plafonnement des prix de certains produits et la limitation des marges bénéficiaires réalisées par les commerçants», explique-t-il. Pour lui, ces mesures sont d'ordre budgétaire et «il ne sera pas certainement pas question de recourir à des exonérations fiscales ou autres suppressions d'impôts ou de taxes», fait-il remarquer. D'ailleurs, «la note d'orientation de la prochaine loi de finances de 2024 ne prévoit pas de mesures fiscales dans ce sens», ajoute l'expert. Quant à l'inflation, qui a comme conséquence la diminution du pouvoir d'achat des citoyens, Sellami affirme qu'elle doit être traitée à travers des «mesures purement économiques, en encourageant la production nationale pour satisfaire la demande du marché national et éviter de s'approvisionner du marché international où les prix des différents produits ne cessent d'augmenter».

■ Lyes Mechi

رئيس الجمهورية يستقبل أعضاء المكتب الموسع لمجلس التجديد الاقتصادي الجزائري



الجزائر- استقبل رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، يوم الأربعاء، أعضاء المكتب الموسع لمجلس التجديد الاقتصادي الجزائري برئاسة، السيد كمال مولى، بطلب منهم، حسبما أفاد به بيان لرئاسة الجمهورية.

وأوضح البيان أن اللقاء شكل "فرصة لنقل انشغالات المتعاملين الاقتصاديين الذين ثمنوا القرارات الهامة، التي اتخذها السيد الرئيس للنهوض بالقطاع الاقتصادي في البلاد".

وحضر اللقاء، حسب ذات المصدر، كل من الوزير الأول، السيد أيمن بن عبد الرحمان، مدير ديوان رئاسة الجمهورية، النذير العرباوي، وزير المالية، لعزیز الفاید، وزير الصناعة والإنتاج الصيدلاني، علي عون، وزير التجارة وترقية الصادرات، الطيب زيتوني، والمدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، عمر ركاش.

رئيس الجمهورية اتخذ قرارات مهمة لفائدة المتعاملين الاقتصاديين

الجزائر- أكد رئيس مجلس
التجديد الاقتصادي الجزائري،
كمال مولى، يوم الاربعاء، أن
رئيس الجمهورية، السيد عبد
المجيد تبون، قد اتخذ قرارات
مهمة لفائدة المتعاملين
الاقتصاديين ومن أجل حل
مشاكلهم.



وعقب استقبال الرئيس تبون

لأعضاء المكتب الموسع لمجلس التجديد الاقتصادي الجزائري، شكر السيد مولى رئيس الجمهورية على هذا اللقاء "الجد مهم"، مبرزا أنه جاء بعد التقارير التي قدمها المجلس لرئيس الجمهورية.

وتم خلال اللقاء، يقول السيد مولى، التطرق الى عدة مسائل، منها المشاكل التي تواجهها المؤسسات الاقتصادية، مبرزا أن رئيس الجمهورية كان قد اتخذ "قرارات مهمة" لتسهيل نشاط المتعاملين الاقتصاديين وحل مشاكلهم.

وأكد السيد مولى أن مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري "يبقى دائما وأبدا في خدمة البلاد والاقتصاد والشعب".

وحضر اللقاء كل من الوزير الأول، السيد أيمن بن عبد الرحمان، مدير ديوان رئاسة الجمهورية، النذير العرباوي، وزير المالية، لعزیز الفاید، وزير الصناعة والإنتاج الصيدلاني، علي عون، وزير التجارة وترقية الصادرات، الطيب زيتوني، والمدير العام للوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار، عمر ركاش.

"أوبك" تبقى على توقعاتها لنمو الطلب العالمي خلال 2023 و2024

خام برنت بـ92.5 دولارا في أعلى مستوى جديد خلال عشرة أشهر

ارتفعت أسعار النفط، الأربعاء، لتحوم حول أعلى مستوى جديد في عشرة أشهر الذي سجلته في الجلسة السابقة، إذ طغت توقعات تقلص الإمدادات العالمية على المخاوف من تباطؤ الطلب في بعض الدول مثل الصين.



وارتفعت العقود الآجلة لخام القياس العالمي برنت بـ0.49 بالمائة، ليصل 92.51 دولارا للبرميل، في حين زاد خام غرب تكساس الوسيط الأمريكي بـ0.52 بالمائة، ليصل إلى 89.30 دولارا للبرميل. وارتفع الخامان القياسيان نحو 2 بالمائة الثلاثاء ليغلقا عند أعلى مستوياتها منذ نوفمبر 2022.

وأبقت منظمة الدول المصدرة للنفط "أوبك" على توقعاتها لنمو قوي للطلب العالمي على [النفط](#) في 2023 و2024، مشيرة في الوقت ذاته إلى احتمال حدوث عجز في إمدادات النفط في السوق العالمية بأكثر من 3 ملايين برميل يوميا خلال الربع الأخير من العام المقبل.

وذكرت المنظمة، في تقريرها الشهري الأربعاء، أن نمو الطلب على [النفط](#) خلال العام الجاري بقي دون تغيير عند 2.4 مليون برميل يوميا، وذلك بعد مراجعة البيانات الواردة عن الولايات المتحدة والصين وغيرها من الدول، لافتة إلى أنها تتوقع ارتفاع الطلب العالمي بمقدار 2.25 مليون برميل يوميا في العام المقبل.

وعزت "أوبك" ذلك لمؤشرات على أن الاقتصادات الكبرى تسجل أداء أفضل من المتوقع، وبالنظر إلى تعافي السياحة والسفر الجوي عالميا، فضلا عن دعم قرار الصين رفع القيود المفروضة للحد من تفشي جائحة "كوفيد" على زيادة الطلب على النفط، رغم الظروف الاقتصادية العالمية غير المواتية مثل ارتفاع أسعار الفائدة والتضخم.

من جانب آخر، أظهرت بيانات "أوبك" إلى احتمال حدوث عجز في إمدادات النفط في السوق العالمية بأكثر من 3 ملايين برميل يوميا خلال الربع الأخير من العام المقبل، وهو ما يمكن أن يكون أكبر عجز منذ أكثر من 10 سنوات.

وخلال الأسبوع الماضي، قررت السعودية تمديد الخفض الطوعي لإنتاج النفط البالغ مليون برميل يوميا، والذي بدأ تطبيقه في شهر جويلية الماضي، لمدة ثلاثة أشهر أخرى حتى نهاية ديسمبر 2023، فيما أعلنت روسيا أيضا عن تمديد الخفض الطوعي لصادراتها من النفط البالغ 300 ألف برميل يوميا حتى نهاية العام الجاري.

يشار إلى أن الدول الأعضاء في تحالف "أوبك + " قد وافقت، في الخامس من أكتوبر 2022، على خفض الإنتاج بشكل جماعي بمقدار مليوني برميل يوميا، اعتبارا من نوفمبر من العام ذاته وحتى نهاية 2023.



فرص الاستثمار في القطاع الصناعي بولاية وهران محور ملتقى الأعمال الجزائري - الصيني

أشرف والي ولاية وهران السعيد سعيود، اليوم، رفقة سعادة سفير جمهورية الصين الشعبية بالجزائر لي جيان، على انطلاق ملتقى رجال الأعمال الجزائري الصيني.



وأكد سعيود في كلمته كلمة افتتاحية، أن هذا الاجتماع يهدف إلى إبراز مقومات الولاية ومناخ الأعمال، وفرص الاستثمار في القطاع الصناعي بولاية وهران، إلى جانب التعريف بالإطار القانوني للمنظومة الاستثمارية على ضوء قانون الاستثمار الجديد.

وأشار الوالي أن اللقاء يندرج في إطار تعزيز التعاون وتوطيد العلاقات الاقتصادية بين الجزائر والصين الشعبية، والتزام البلدين لإرساء تعاون اقتصادي وتجاري، وهو ما تم ترسيخه في زيارة الدولة التي قام بها رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون شهر جويلية الماضي مرفوقا برجال الأعمال الجزائريين، والتي توجت بالتوقيع على 19 اتفاقية في مجالات الطاقة والمناجم، كالنقل بالسكك الحديدية وتحويل التكنولوجيا، الفلاحة الاتصالات، فضلا عن الرياضة والاستثمار والتعاون التجاري.

من جهته اعتبر سفير جمهورية الصين أن اللقاء مع والي وهران كان ثريا، مؤكدا أن وهران مدينة مفتوحة وعصرية تملك مقومات الاستثمار، وأن كافة الظروف متاحة للتعاون بين البلدين.

وتم خلال اجتماع الأعمال الجزائري الصيني تقديم عروض لمختلف القطاعات الاقتصادية بوهران، منها عرض لمدير الصناعة حول إمكانيات الولاية في مجال الاستثمار خاصة فيما يتعلق بالمناطق الصناعية

ومناطق النشاط، وعرض المدير الجهوي للتجارة ممثلا عن وزارة التجارة وترقية الصادرات مداخلة حول بيئة الأعمال التجارية وشروط الدخول إلى السوق الجزائري.

كما ألفت ممثلة عن وزارة الصناعة والإنتاج الصيدلاني مداخلة حول الإطار القانوني لمنظومة الاستثمار بالجزائر على ضوء قانون الاستثمار الجديد ودور الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار في مراقبة المستثمرين الأجانب.



الخبير في المالية والجباية .. بوبكر سلامي لـ «الشعب»:

قانون المالية التصحيحي .. تحسين القدرة الشرائية وتخفيف العبء على البلديات

■ هذه هي الفروقات بين قانوني المالية التكميلي والتصحيحي

الجهة الداخلية بالرغم من أنه يجد في قرار رئيس الجمهورية، ما تعلق بزيادة النفقات من أجل تحسين القدرة الشرائية للمواطن، إلا أن سلامي يعتقد أن الأمر يتطلب حولا جذرية، وذلك لتقادي تسخير نفقات إضافية، لتغطية نقص مادة معينة. ويرى في هذا الإطار، أنه لا بد من إعادة النظر في سياسة الدعم التي يستفيد منها كل المواطنين على حد سواء وينفس الدرجة، ويؤكد على ضرورة التحكم في التحويلات الاجتماعية والاقتصاد الموازي.

بالنسبة للرقمنة، فإنها تكتسي أهمية بالغة لدى رئيس الجمهورية . يقول سلامي . الذي يرى أنها من أولى الأولويات وقد أعطى أجالا محددة لغاية نهاية السنة. واضعا بذلك حدا للممارسات السابقة، وللتقاعس والتباطؤ الذي تشهده هذه العملية، ولذلك أعطى قرارات صارمة للإسراع في رقمنة قطاع المالية من خلال تسخير نفقات إضافية ستتحملها الخزينة العمومية.

وأبرز سلامي، أهمية الرقمنة بالنسبة لقطاع المالية والاقتصاد الوطني ككل، إذ تؤدي إلى تحسين أداء هذا الأخير، حيث تسمح بربح الوقت والمال، وتوفير الجهود وتقضي بالمقابل على الممارسات السابقة والبيروقراطية المعرقلّة للمشاريع والاستثمارات، موضعا أن كل مجهود للدولة في هذا الاتجاه، سيسمح بتحقيق خطوات إلى الأمام، ويساهم في انتقال الاقتصاد إلى وضع شفاف، وهذا يخدم صورة الجزائر كثيرا.

شمن بوبكر سلامي الخبير في المالية والجباية، مخرجات مجلس الوزراء الأخير في شقه المتعلق بالمالية، حيث يحمل قانون المالية التصحيحي بالنسبة له، آمالا كبيرة ويستبشر المواطن البسيط به خيرا، وسينقص العبء على البلديات التي تعاني من نقص الجباية، كما ستصبح نفقات المدارس على عاتق الإدارة المركزية.

حياة . ك

بالرغم من أن قانون المالية التصحيحي سيجر نفقات إضافية تتحملها الخزينة العمومية، إلا أن تأثيره على الجانب الاجتماعي كبير ومهم، بالنسبة للمواطنين ذوي الدخل الضعيف. يقول سلامي . موضعا في تصريح لـ «الشعب»، أن «قانون المالية التكميلي يختلف عن قانون المالية التصحيحي».

فالتكميلي يأتي في بداية نصف السنة، يتضمن النفقات أكبر والتي تمس بالتوازنات الكبرى لقانون المالية، أما قانون المالية التصحيحي، فيه نقاط تصحح واختلالات لا بد أن تعالج، لافتا إلى أن في هذا الأخير «التصحيحي»، يتضمن النفقات الإضافية التي تمس المواطن البسيط، فيما يتعلق بالقدرة الشرائية للمواطن، خاصة بعد الارتفاع الأخير الذي شهدته المواد الأساسية، مذكرا أن هذه القرارات تجسيد لوعود رئيس الجمهورية الرامية لرفع الغبن على المواطن البسيط، من خلال تحسين القدرة الشرائية، من أجل تقوية

النقابات: النصوص الجديدة للتربية والتعليم العالي والصحة "مكسب حقيقي" تبون ينهي "سوسبانس" الإفراج عن القوانين الأساسية

جاء تكليف رئيس الجمهورية، عبد المجيد تبون، الحكومة بالإفراج عن القوانين الأساسية لأستاذ التربية الوطنية والأستاذ الجامعي والفتات المهنية لقطاع الصحة قبل نهاية السنة الجارية، ليضع حدا لحالة "السوسبانس" التي تخيم على هذا الملف، بعد أن تأكد رسميا أن مصالح الوظيفة العمومية انتهت فعليا من إثراء وتنقيح مسودة كل قانون. غير أن التأخر الكبير في تسوية ملف القوانين الأساسية نهائيا، خلف حالة استياء لدى الشركاء الاجتماعيين طيلة الفترة الماضية، قبل أن يتم تسريب مضامين من هذه النصوص، وصفتها النقابات بـ "المكسب" الحقيقي لكل قطاع.

خيرة لعروسي

● بالنسبة للتعليم العالي، لم تتردد نقابات القطاع في نقل تلميحات الوزير، كمال بداري إلى الأساتذة، حينما أكدت أن القانون الأساسي أصبح جاهزا واستوفى كل مراحل الإثراء والمراجعة، حيث تميّز، حسبها، بوتيرة كبيرة وسرعة في المعالجة، وهو اليوم جاهز على مستوى الوظيفة العمومية بعد أن تم اعتماده مع النظام التعويضي الجديد. ومن بين المكاسب التي سيجملها القانون الأساسي والنظام التعويضي على حد سواء، حسب ما تسرب من المسودتين، تحفيزات جديدة تخص مسار الأستاذ الجامعي من التوظيف إلى التقاعد، وهي نفس الأهمية التي يكتسبها النظام التعويضي الذي لم يتم مراجعته منذ 2010، حيث تضمنت المسودة الجديدة، عشرة منح جديدة، منها الثابتة وأخرى متغيرة، ستساهم في تحسين الوضعية الاجتماعية للأستاذ.

وبصفة عامة، حسب الشركاء الاجتماعيين، فإن قانون الأساتذة الجامعيين سيكون في مستوى طموح كل أستاذ جامعي، لأنه تضمن مختلف مقترحات ومطالب هذا السلك. وتم في هذا الإطار مراجعة بعض بنود القانون الأساسي ساري المفعول، واستحداث نظام تعويضي جديد بعد سنة من المشاورات بين الوزارة ونقابات الأساتذة المختلفة، بدءا بتخصيص اللجنة المكلفة بمراجعة القوانين الأساسية الخاصة بالأساتذة الباحثين والباحثين الاستشفائيين الجامعيين والباحثين الدائمين في فيفري 2022، بهدف ضمان حقوقهم المهنية والاجتماعية، وهي التي تولت صياغة القوانين الأساسية للفتات المذكورة لضمان المتطلبات الاجتماعية والعلمية والتكفل بحقوقهم المهنية وتحديد بكل وضوح واجباتهم نحو المؤسسات الجامعية والبحثية التي ينتمون إليها وكذا واجباتهم تجاه المجتمع.

ودرست اللجنة مع نقابات الأساتذة، ملفات المسار المهني والعلمي للأستاذ الباحث والحيثيات الأكاديمية وحرية المشاركة في الهيئات والمنظمات الأكاديمية، وكذا الترتيب في قمة التسلسل السلمي لأسلاك موظفي الدولة، وتكوين الأساتذة حديثي التوظيف وتحديد شروط التوظيف والترقية في مختلف الرتب.

كما تم التطرق لإمكانية القيام بأنشطة التكوين المتواصل والخبرة والاستشارة وكذا



الرئيس تبون يكلف الحكومة بالإفراج عن القوانين الأساسية

المعدلة، حسب المطالبين بالتوحيد، لا بد أن يعطى الحق للفتات المتضررة، ويمالج التصنيف وفق استراتيجية المهام الموكلة لكل فئة...، خاصة فئة الأساتذة.

علما أن ثماني نقابات طالبت بتوحيد التصنيف لأن العدالة تكمن في عدم تفاوت التصنيفات، كما أن سلك الأساتذة مني على نفس الشهادة، ومن ثم نفس التصنيف.

وهو المطلب الذي قسم الشركاء وحولهم إلى فرقاء، بعد أن رفضت بعض التنظيمات علنا، توحيد التصنيف، وعرقلت مراجعة القانون في هذا الاتجاه، الأمر الذي جعل من مهمة وزارة التربية شبه مستحيلة، وكان وراء التعطيم الكبير على مختلف أطوار إنجاز النسخة المعدلة وعدم الكشف عن مضمونها لحد الآن.

وإن كانت الأمور تسير بشفاوية في قطاعي التربية والتعليم العالي، باعتبار أن المشاورات جرت على مدار حوالي سنتين، وأن مناقشة وإثراء المسودتين الجديتين، تم في إطار لجان تقنية مشتركة، إلا أن ملف مراجعة قوانين قطاع الصحة، لا زال لحد الآن يراوح مكانه رغم أن الوزير سايحي أكد في أكثر من مناسبة بأنه في الطريق الصحيح، بعد أن أعطى آجال سبتمبر 2022 أقصى تقدير للإفراج عنها، لكن دون أن يقسّم أي ملمح من شأنه طمأننة مستخدمي مختلف الأسلاك، على غرار ما حصل في التعليم العالي مثلا.

خ. ل

تنظيم وضبط العمل الثانوي للأستاذ والباحث بالمؤسسات الجامعية العمومية، وحتى مؤسسات التكوين العالي الخاصة.

توحيد التصنيف في التربية يقسم "الشركاء" ويحولهم إلى "فرقاء"

أما في التربية، فقد تسبّب التأخر الكبير في الإفراج عن القانون الأساسي، تدمرا كبيرا، خاصة بعد أن التزم الوزير بلعايد بالإعلان عنه بتاريخ 25 فيفري المنصرم، وهي آجال لم تحترمها الوصاية بعد جلسات عديدة بين اللجنة التقنية المكلفة بمراجعة القانون وكل النقابات.

وزارة التربية وبمفتحها للمقانون الخاص، وبيجامع من المتبعين، لن تتمكن من "إرضاء" كل أسلاك القطاع، خاصة من الفتات "الهشة" التي ظلت تطالب بالمساواة والعدل في تمشين الشهادات الجامعية بين الأطوار التعليمية الثلاث. فأستاذ الابتدائي يعمل نفس شهادة زميله في المتوسط والثانوي، لكنه يتقاضى أجرا أقل، ما يفسر المطلب القديم الجديد لمدرسي النطور الأول، بتوحيد التصنيف لتمكينهم من "حقهم" في الترقية وبالتالي مد جسورها، تماما مثلما نص عليه المرسوم الرئاسي 266/14 الذي تم إلغاؤه بسبب معارضة بعض النقابات، حيث أعطاه الحق في الرتبة 12، بشكل يفتح جسور الترقية ويكرسها وفق الشهادات والأقدمية، مع تجنيبها "الانزلاقات". كما أن القانون في نسخته

خبير اقتصادي يؤكد:

قانون المالية التصحيحي يماشى والتغيرات التي عرفتها الجزائر

مكتب العاصمة: كهيئة عارشة

أكد الخبير الاقتصادي الدكتور مفيد عبد اللاوي، أمس، أن مشروع قانون المالية التصحيحي جاء ليأخذ بعين الاعتبار كافة التغيرات المالية الكبيرة خلال الأشهر الفارطة، وعدّد عبد اللاوي في تصريح للإذاعة الجزائرية، أمس، هذه التغيرات في أعباء دعم القدرة الشرائية، وعملية التوظيف الواسعة في التربية والتعليم العالي، مع الأخذ بعين الاعتبار الأهمية الكبيرة للرقمنة لضمان الشفافية في تسيير أموال الدولة وإعطاء الثقة للمتعامل الاقتصادي الداخلي أو الأجنبي.

وكان رئيس الجمهورية قد ترأس، أول أمس الثلاثاء، اجتماعا لمجلس الوزراء، تناول مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، أمر من خلاله بتصحيح بعض الاختلالات تماشيا وتجاوبا مع القرارات المتخذة لزيادة تحسين القدرة الشرائية للمواطنين وتقوية الجبهة الداخلية، ووجه الرئيس تبون وزير المالية بزيادة تعبئة الموارد المالية

وتسخير الإمكانيات المادية للإسراع في رقمنة هيكل الوزارة والمؤسسات التابعة لها.

وسبق وأن درست الحكومة خلال اجتماعها المنعقد منتصف جويلية المنصرم، برئاسة الوزير الأول، أيمن بن عبد الرحمان، المشروع التمهيدي لقانون المالية التصحيحي لسنة 2023، ويأتي مشروع هذا النص، الذي قدمه وزير المالية «لإبراج إجراءات وأحكام تصحيحية قصد التمثل بالنفقات العادية الإضافية»، وترتبط هذه النفقات الإضافية على وجه الخصوص ببعض التدابير المتخذة من قبل السلطات العمومية والرامية إلى «الحفاظ على القدرة الشرائية للأسر وتدعيمها، وتعزيز الأمن الغذائي ودعم برنامج الاستثمار العمومي لفائدة بعض الولايات، من أجل تحقيق نمو شامل ومستدام».

وقدّرت الحكومة هذه السنة اللجوء إلى قانون مالية تصحيحي بدل التكميلي لإدماج المستجدات المالية الجديدة في ميزانية 2023، حيث أن القانون العضوي لقوانين المالية رقم 18/15 الذي شرعت في

تطبيقه الجزائر مطلع جانفي المنصرم، يقر قانونا تصحيحيا ويستغني عن صيغة العمل بالقانون التكميلي، كما يرسم القانون العضوي كليات إعداد قوانين المالية بطريقة مخالفة لتلك المعتمدة في الجزائر منذ الاستقلال، حيث يعتمد قانونا سنويا ومجموعة من القوانين التصحيحية في أي وقت من السنة إذا اقتضى الأمر ذلك.

وتتضمن المادة 4 أن قانون المالية يحتوي القانون السنوي وقوانين المالية التصحيحية والقانون المتضمن تسوية الميزانية، وتنص المادة 5 أنه يتم تأطير ميزانياتي متوسط المدى كل سنة من طرف الحكومة، بناء على اقتراح من الوزير المكلف بالمالية عند بداية إعداد قوانين المالية، ويحدد للسنة المقبلة والسنتين الموالتين تقديرات الإيرادات والنفقات ورصيد ميزانية الدولة وكذا مديونية الدولة عند الاقتضاء، ويُمكن مراجعة التأطير الميزانياتي المتوسط المدى خلال إعداد مشروع قانون المالية للسنة.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger